



Compte rendu

CCE des 22 et 23 avril 2015

1^{er} jour

Dès le début de la réunion une déclaration commune concernant le mécontentement des salariés dans tous les entrepôts Easydis a été faite. Cette déclaration portait sur les dernières NAO et les 0.5% d'augmentation, un intéressement minime et un climat social qui s'est considérablement dégradé.

Concernant l'expertise du cabinet APEX sur les comptes 2014 et perspectives 2015, tous les élus du CCE ont déploré le manque d'éléments, des documents incomplets et l'absence de perspectives concrètes pour 2015. De ce fait, une expertise budgétaire a été demandée par les membres du CCE.

Ensuite, les différents slides présentés par la direction démontrent des coûts de transport à la baisse (+ de supports expédiés), une amélioration du coût palettes, une activité colisage en hausse et la baisse des heures travaillées. En outre, le taux d'intérimaires est toujours trop élevé.

Nous avons noté aussi une évolution négative pour les sites de Vienne et Vitrolles alors que Cdiscount est en forte progression (soit 45% pour les +30kg). Les investissements sont en léger recul (-4,5%) mais une hausse anticipée est prévue pour 2016-2017.

Il a été aussi question du projet SPRINT qui devrait permettre de remettre de l'activité sur les sites.

Au sujet de la partie sociale, une déclaration de Julie BADICHE confirme l'intention du groupe de faire des embauches et de titulariser du personnel (INTERIM et GEL).

Nous notons par contre une absence d'impact visible de la reprise d'activité sur les CDI avec un recul de 149 salariés. Déclaration de Pascal PIOTROWSKI : « Pour 2014, le coût colis a baissé, le taux de service est stable, les résultats sont bons. Fin 2014 les chiffres sont positifs, nous allons sur de l'embauche. » Zakaria Ouadah intervient : « L'activité sur Gael va-t-elle évoluer? » La DRH répond par l'affirmative. Malheureusement les élus CGT notent une décroissance quasi généralisée des effectifs des entrepôts (CHOLET -43 CDI) où seuls Aix 1 et Andrézieux sont stabilisés. Pour 2014 un seul départ sur 5 a été remplacé. Une amplification du vieillissement des effectifs est constatée. Avec 1 salarié sur 3 qui est intérimaire, le ratio prévu qui était de 25% s'éloigne... Henri Herlant : « Je suis inquiet pour 2015 ! »

A contrario, nous constatons sur les différents slides que les performances d'Easydis sont bonnes en ce qui concerne les Hypers, Supers, et Proxis. Cdiscount est quant à lui en progression de 30% (avec

l'apport aussi en Afrique, Magreb, Thaïlande...).

Autres sujets abordés : l'extension de SBO, l'utilisation d'une surface de 50.000 m² pour St Mard et du démarrage Cdiscount pour Andrézieux.

2^e jour

Henri Chatenié déclare : « *Il faudrait bien prendre conscience de la population vieillissante dans les entrepôts et un contingent d'intérimaires qui éclate. Il faudra privilégier les embauches en CDI.* » Il poursuit : « *Pour moi Cholet ne rentre pas dans le cadre d'une mutation, comme il est mentionné sur le slide...* » Toujours du côté de la CGT Bruno Breuil constate : « *Il ne faudrait pas utiliser les alternances (contrats PRO) pour boucher les trous, car ils sont à Easydis pour apprendre le métier de la logistique et non pour faire de la manutention.* » H. Chatenié ajoute : « *A ce sujet, sur Toulouse on a recadré leurs fonctions.* » En ce qui concerne le volet rémunération, le montant de la participation est en forte baisse, ainsi que les effectifs. Une augmentation des accidents de travail intérimaires est évidente et les dépenses sur les conditions de travail en baisse. Pour ce qui est des changements de niveaux commencés en 2014, Claude Migner demande : « *Est-ce que les passages 2C/3C vont continuer ?* » Monsieur PIOTROWSKI répond par l'affirmative.

Bruno Breuil demande que les charges soient plus lissées sur Limoges. En ce qui concerne la parfumerie, la charge de travail a été trop forte sur une courte période et nous n'avons pas eu le temps de former les intérimaires (plus de formation métier). En effet nous avons reçu 30 intérimaires le matin et 33 l'après-midi, ce qui a eu pour constat une qualité de prestation inconcevable pour une boîte de logistique comme Easydis. Il y a eu des répercussions notamment sur les manquants que les magasins n'ont pas eus, sans parler de la sécurité qui a été plus que limite pendant cette période de grosse activité.

Le second point à rajouter c'est la réponse apportée par la direction au sujet des trous constatés à l'étage "Des travaux à base de résine seront programmés en deux temps. La 1^{ère} phase en septembre 2015, et pour la suite tout dépendra si des embauches sont prévues sur le deuxième trimestre"... mais ne nous enflammons pas tant que les contrats ne sont pas signés...

Quatre consultations des membres du CCE sont soumises au vote :

- **Sur le bilan social : à l'unanimité les membres du CCE donnent un avis défavorable.**

La CGT déplore entre autres trop d'intérimaires dans les entrepôts, une baisse des effectifs titulaires, une rémunération et participation en baisse, une augmentation d'accidents d'intérimaires, et des dépenses pour les conditions de travail en baisse.

- **Sur le CICE : avis défavorable à l'unanimité.**

Pour la CGT, le CICE ne sert pas les salaires et les formations. Il y a beaucoup trop de dépenses

dans d'autres secteurs.

- Sur les orientations stratégiques 2015 : **avis défavorable à l'unanimité.**

Pour la CGT, trop d'imprécisions et l'introduction sur les aléas et incertitudes rendent cette information/consultation abstraite.

- Sur la promotion de la diversité : **avis favorable sauf pour la CGT qui s'abstient.**

Claude Migner précise la raison de l'abstention : « *Ces actions pour la promotion de la diversité ont le mérite d'exister mais nous déplorons que la discrimination syndicale ne soit pas prise en compte. En effet, les élus CGT sont rarement sollicités au sujet des formations, évolutions ou autres. Nous souhaiterions que ce point soit englobé dans la liste des discriminations générales.* » Monsieur PIOTROWSKI en prend note.

Présentation du nouveau volet PPE mis en place dans les entrepôts :

D'après la DRH ce PPE sera plus simple, plus lisible et homogène, avec beaucoup plus de transparence. Ce projet est présenté aux membres du CCE et il est précisé que des réunions d'information au personnel ont déjà débuté dans certains entrepôts. Les membres du CCE émettent toutefois un doute sur la compréhension de ce nouveau mode de calcul.

Julie Badiche intervient pour vanter notre logistique intégrée. Intervention alors de Bruno Breuil : « *Comment se fait-il que l'on fait entrer 70 intérimaires en une seule fois ? Il en résulte d'un manque de formation évident... Pourquoi ne pas étaler ces intégrations ?* » La DRH en prend note.

Consultation sur le projet d'avenant au PLEP retraite (Perco) soumis au vote :

Les membres du CCE ont donné un avis favorable en majorité, seule la CGT donne un avis défavorable : « *Investir quoi ? Alors que les salariés ont déjà du mal à boucler les fins de mois...* »

Présentation du projet Juris Santé

Des experts spécialisés par thèmes (handicap/social/juridique...) seront désignés pour effectuer des permanences sur les entrepôts d'Easydis. Henri Herlant : « *Y-aura-t-il un calendrier établi de visites sur les différents sites ? Le salarié pourra-t-il le prendre sur son temps de travail ?* » La DRH répond par l'affirmative.

Concernant les questions diverses de la CGT pour le site Aix 1, Monsieur PIOTROWSKI confirme que des embauches CDI démarreront d'abord sur le site d'Aix 1.

Changements de niveaux 2C/3C concernant les personnes handicapées

Le personnel handicapé, ne pouvant pas passer le process préparation, pourra quand même évoluer hors du process actuel, car sinon, comme le souligne Pascal PIOTROWSKI, il pourrait s'agir de discrimination.

Sur la dernière question du syndicat CGT concernant l'extension d'Aix 1, Monsieur PIOTROWSKI confirme que le dossier est en cours.

Présentation des comptes du CCE :

Les comptes présentés par le trésorier Eric PETRIZZO sont approuvés à l'unanimité.

L'ensemble du CCE salue Marie-Jo MERCET suite à l'annonce de son départ en retraite.